

Paris, le 16 juin 2023

## **Parution du rapport sur la 4ème année du DES de Médecine Générale. Et après ?**

Le SNEMG prend acte du rapport sur la mise en place de la 4ème année du DES de Médecine Générale et se félicite que la grande majorité des recommandations soient en adéquation avec nos propositions.

Le gouvernement semble avoir pris la mesure des enjeux de la formation universitaire des futurs médecins généralistes et l'impact sur l'accès aux soins dans les territoires. Mais les intentions, aussi louables soient elles, doivent bénéficier de moyens.

A commencer par des moyens humains et financiers. Pour rappel, le ratio enseignant/étudiant est aujourd'hui de 1/60 alors que les autres spécialités médicales bénéficient d'un ratio de 1/3 à 1/8 ! Nous ne pouvons pas accepter l'absence actuelle de lignes de financement dédiée aux postes d'associés pour 2023. Nous demandons concrètement un engagement sans faille pour renforcer les équipes d'enseignants associés et aussi de titulaires de Médecine Générale avec un objectif de ratio à 1/20 à l'horizon 2026.

Parallèlement, nous partageons l'objectif de 16000 MSU annoncé par le ministre de la Santé et de la Prévention. Mais nous ne pourrons l'atteindre qu'à la condition d'une reprise immédiate des formations de nouveaux MSU.

La formation à la maîtrise de stage reste en difficulté sans financement pérenne. Nous saluons donc la volonté ministérielle de corriger cette erreur. La mise en œuvre de la phase de consolidation qui est un objectif prioritaire ne doit pas faire oublier la nécessité d'impliquer également les DUMG de façon massive dans la réforme du 2ème cycle. Pour cela aussi, l'augmentation du nombre d'enseignants MSU, associés, titulaires et chefs de clinique est indispensable !

Pour toutes ces raisons, le SNEMG sera très attentif à la tenue des engagements pris lors de la parution du rapport sur la 4e année.

Pour le bureau du SNEMG, Dr Philippe SERAYET, président